

Tarifs en vigueur le 1^{er} janvier 2023

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Martin Roy

Directeur opérations et maintenance

Maître de port et agent de sûreté portuaire

Téléphone : 418 297-6164

Courriel : mroy@portbcomeau.ca

**« TARIF DES DROITS D'AMARRAGE »
PORT DE BAIE-COMEAU**

Droit d'amarrage et frais de havre	CGPBC
Droits d'amarrage	
<i>Par tonneau de jauge brute (jb) au registre</i>	
Pour les premières 24 heures ou partie de celles-ci	0,093 \$
Pour chaque périodes de 24 heures suivantes ou partie de celles-ci	0,058 \$
Frais minimum	262,50 \$
Bateau de pêche avec permis saison de pêche (avril à octobre)	1 102,50 \$
Bateau de pêche avec permis par mois	220,50 \$
Droit d'amarrage - réparation & maintenance	0,076 \$

**« TARIF DES FRAIS DE HAVRE »
PORT DE BAIE-COMEAU**

Frais de havre	
<i>Par tonneau de jauge brute (jb) au registre</i>	
a) Navire destiné à opérer un service de traversier de passagers ou de marchandises qui opère dans le port sur une base quotidienne, les frais sont exigibles chaque mois pour chacune des 5 premières entrées dans le havre	0,063 \$
b) Tout navire autre qu'un navire visé à l'alinéa a)	0,101 \$
c) Minimum payable selon l'alinéa a)	210,00 \$
d) Minimum payable selon l'alinéa b)	210,00 \$

**« TARIF DES DROITS DE PASSAGERS »
PORT DE BAIE-COMEAU**

	Port Baie-Comeau
Droit de passagers avec escale dans un voyage continu	
Adulte	11,13 \$
Enfant (12 ans et moins)	11,13 \$
<i>Avec utilisation de navette - 50% du droit de la catégorie</i>	6,56 \$

**« TARIF DES DROITS DE QUAI »
PORT DE BAIE-COMEAU**

Droits de quai	Port Baie-Comeau
Vrac solide	
Agrégats, sable, gravier	0,86 \$
Minerais et concentrés non métalliques (silice, graphite, apatite, ilménite)	2,38 \$
Minerais et concentrés métalliques	2,38 \$
Granules de bois	1,20 \$
Copeaux, sciures, autres résidus de biomasse forestières	1,20 \$
Engrais et composés chimiques	1,65 \$
Sel	1,65 \$
Tout autre vrac solide non désigné	2,65 \$
Vrac liquide	
Biocombustibles (biomasse)	1,53 \$
Pétrole, produits du pétrole	1,65 \$
Tout autre vrac liquide non désigné	3,30 \$
Marchandise générale	
Métal en lingot	2,01 \$
Anodes	2,73 \$
Granite	0,99 \$
Bois brut en billes (en mètre cube)	1,20 \$
Pièce usinés ou manufacturés (pièce de béton ou d'acier, etc.)	3,30 \$
Papier journal, pâte ou produit du papier	2,00 \$
Bois d'œuvre	1,65 \$
Marchandises conteneurisées	0,99 \$
Conteneur (tarif à l'unité EVP)	4,63 \$
Tout autre marchandise non désignée	3,97 \$
Quayage minimum	
Quayage minimum	525,00 \$
Rabais cumulatifs sur le quayage	
De 75 000 à 100 000 tonnes	15%
De 100 000 à 150 000 tonnes	20%
De 150 000 à 200 000 tonnes	25%
Plus de 200 000 tonnes	30%

**« TARIF DES DROITS DE SÉJOUR »
PORT DE BAIE-COMEAU**

Droits de séjour marchandise	Taux
Droit minimum de séjour-par semaine ou fraction de semaine	210,00 \$
7 jours et moins - par jour ou fraction de jour	0,28 \$
Au-delà de la période de 7 jours - par semaine ou fraction de semaine	0,83 \$
<i>* Pour toute période supérieure à 7 jours, la durée initiale de 7 jours au taux journalier s'applique.</i>	
<i>** Majoration de 25% pour les marchandises dangereuses</i>	

**« TARIF DE SÛRETÉ ET SÉCURITÉ »
PORT DE BAIE-COMEAU**

Suret� et s�curit� - obligatoire pour tous navire � quai	Taux horaire
Jour, soir, nuit et fin de semaine	50,03 \$
Jour f�ri�	80,04 \$
Tout ajout au service aux fins de la s�curit� ou de la s�ret� portuaire	prix coutant + 25%

**« TARIF EAU POTABLE »
PORT DE BAIE-COMEAU**

	Port Baie-Comeau	
Eau potable		
Boyau et �quipement		
Tarif fixe	727,65 \$	
Branchement et d�branchement		
Du lundi au vendredi	Min 4 heures	Heures suppl�mentaires
De 7h00 � 17h00	293,18 \$	73,29 \$
De 17h00 � 7h00	488,58 \$	122,15 \$
Weekend et Jour f�ri�		
Pour toutes les heures de la journ�e	488,58 \$	122,15 \$
Eau		
Eau potable (en m�tre cube)	2,76 \$	
Enl�vement des d�chets		